



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII,
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
M. RENÉ COTY****

Lundi 13 mai 1957

Il Nous est particulièrement agréable, Monsieur le Président de la République Française, de recevoir Votre Excellence, et Nous sommes heureux de vous saluer en présence de M. le Ministre des Affaires Etrangères et des autres personnalités illustres de votre suite.

Cette audience, qui restera sans aucun doute mémorable dans l'histoire séculaire des rapports entre le Saint-Siège et la très noble Nation française, évoque en Notre esprit le souvenir des gloires de votre peuple, de la valeur et des vertus de vos ancêtres. Elle suscite également des espoirs et des présages favorables pour son avenir dans les voies de l'honneur, sur lesquelles Nous l'accompagnons toujours de Nos vœux les plus fervents.

La France en effet, féconde en héros et en saints, demeure un foyer unique de la pensée et de la recherche. Depuis de longs siècles les apports les plus divers s'y fondent et s'y assimilent, et trouvent souvent dans votre langue leur forme universelle. Le génie de votre race a vu ses dons de clarté et de logique s'épanouir de la façon la plus heureuse dans la vision de l'univers, qui découle de l'Évangile. De là sans doute provient cet équilibre de l'esprit et de la sensibilité, qui fait la valeur incomparable du classicisme français.

Et si, quittant le domaine de l'histoire, Nous jetons un regard sur la terre de France et sur le cadre harmonieux de ses provinces, véritables écrins où les merveilles de l'art s'enchâssent dans celles de la nature, quelle richesse et quelle variété ne trouvons-Nous pas ? Ses montagnes et ses forêts, ses cathédrales et ses châteaux, ses centres intellectuels et son industrie forment un ensemble qui attire le voyageur et qui émerveille le savant. Aussi voyons-Nous avec joie ce champ de travail si divers et si prometteur fournir à la génération qui monte l'occasion de déployer en des formes de vie nouvelle les qualités traditionnelles du passé. C'est tout ce peuple généreux,

avec son glorieux héritage et ses dons remarquables, que Nous saluons en vous, Monsieur le Président, et auquel Nous exprimons Notre paternelle affection.

Nous avons voulu, en cette occasion solennelle, décorer Votre Excellence de l'Ordre du Christ, le plus élevé des Ordres Équestres Pontificaux, selon l'expression du saint Pontifie Pie X, qu'aucun autre ne surpasse en dignité, mais qui l'emporte sur tous en noblesse et en éclat. En lui conférant cet Ordre suprême, Nous entendons avant tout reconnaître les hauts mérites, que Votre Excellence s'est acquis au cours de sa vie. Mais Nous voulons aussi donner à ce geste la valeur d'un symbole et d'un souhait : que la doctrine du Christ, qui est pour les Nations source intarissable de lumière, de civilisation et d'amour, resplendisse et brille de toute part sur votre douce et grande Patrie, et lui apporte, à la vue des glorieux exemples du passé et des clairs besoins du présent, un regain de vie et d'ardeur en vue des conquêtes pacifiques les plus hautes, pour le bien-être et le vrai progrès de tout le genre humain.

* AAS 49 (1957) p.302-303.

L'Osservatore Romano 13-14.8.1957, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.20 p.1.

Documents Pontificaux 1957, p.244-245.

Actes de S.S. Pie XII, vol. XIX, p.308-309.

La Documentation catholique, n.1252 col.686-687.
